

Loire-Atlantique
**Tennis
de Table**

Inscriptions sur internet
pour le mercredi 9 janvier 2019
dernier délai



Individuels départementaux Vétérans de Tennis de Table

Samedi 12 janvier 2019
A St Malo de Guersac
Rue des Droits de l'Homme

* * *

Ce Critérium est ouvert aux Vétérans Dames et Messieurs munis d'une licence traditionnelle. Il se dispute par catégorie d'âge : 40-50 ans, 50-60 ans, 60-70 ans, 70-80 ans, 80 ans et plus

Epreuve qualificative pour le Critérium Régional qui se déroulera Les 9 et 10 février en Vendée (Ste Florence Vendrennes).

9 h 30 : pointage des tableaux V1 V2 et V3 Messieurs
13 h 30 : pointage des tableaux V1 V2 V3 et V4 Dames
13 h 30 : pointage des tableaux V4 et V5 Messieurs

* * * *

INDIVIDUELS DEPARTEMENTAUX VETERANS

Samedi 12 janvier 2019

St Malo de Guersac

Rue des Droits de l'Homme

1 - **HORAIRES** Pointage : 9 h 30 (V1M, V2M, V3M) - 13 h 30 (V1D, V2D, V3D, V4D, V4M, V5M)

Début de la compétition :

10 h 00 : Vétérans messieurs 1^{re}, 2^e et 3^e catégories

14 h 00 : Vétérans messieurs 4^e et 5^e catégories

14 h 00 : Vétérans dames 1^{re}, 2^e, 3^e et 4^e catégories

Horaires des finales :

17 h 30 : Finales tableaux dames

18 h 00 : Finales tableaux messieurs

18 h 30 : Remise des récompenses

2 - **CATEGORIES** : Cette épreuve dont l'organisation matérielle est assurée par le club de Montoir de Bretagne est ouverte aux joueurs Messieurs et Dames de Loire-Atlantique munis **d'une licence traditionnelle**. Elle est qualificative pour le CRITERIUM REGIONAL VETERANS prévu les 9 et 10 février 2019 en Vendée (Ste Florence Vendrennes). Elle comporte 9 tableaux.

Catégories	Age
1 ^{re} catégorie	Nés(es) du 1 ^{er} janvier 1969 au 31 décembre 1978
2 ^e catégorie	Nés(es) du 1 ^{er} janvier 1959 au 31 décembre 1968
3 ^e catégorie	Nés(es) du 1 ^{er} janvier 1949 au 31 décembre 1958
4 ^e catégorie	Nés(es) du 1 ^{er} janvier 1939 au 31 décembre 1948
5 ^e catégorie	Messieurs nés (es) en 1938 et avant

**Un tableau Dames V4 sera organisé lors du Championnat de France 2019
s'il comporte au moins 16 participantes**

3 - **REGLEMENT** : En fonction du nombre d'inscrits, les joueurs seront répartis par poules de 3 ou 4 par tableau. Le tirage au sort sera établi selon leur classement en évitant dans la mesure du possible que 2 joueurs d'un même club soient dans la même poule. Toutes les parties se joueront au meilleur des 5 manches. Afin d'établir un classement intégral par catégorie, c'est la formule du critérium fédéral qui sera retenue pour les catégories 1, 2, et 3. Cette formule permet de faire jouer davantage et de supprimer les différences de niveau entre poules de même catégorie. Pour les V4M, les 3 premiers de poules seront placés dans un tableau à élimination directe.

4 - **ENGAGEMENTS** : Le montant de l'inscription est de 8,50 € pour tous les joueurs (même ceux participants au Critérium Fédéral) Les engagements se font sur internet **pour le mercredi 9 janvier 2019 dernier délai** et seront facturés ultérieurement aux clubs

Tout joueur, absent le jour de la compétition, et non excusé (sauf cas exceptionnel) devra, en plus du montant de l'engagement, s'acquitter d'une amende de 15 Euros.

5 - **RESTAURATION** : Une restauration légère ainsi que des galettes et crêpes seront prévues sur place au bar.

6 - **REMISE DES RECOMPENSES** : Elle sera suivie d'un vin d'honneur offert par le Comité et le Club organisateur.